

Recensement 2020 : il y a agriculteur et agriculteur

07/09/2022



Sur un total de 389 000 exploitants, 60 % seraient de « véritables » entreprises, imposées au réel.

D'après les premiers résultats du recensement de l'agriculture, la France comptait 389 000 exploitants agricoles en 2020. Mais il faut dire que la définition de l'exploitation agricole n'a pas changé depuis 50 ans... Il suffit en effet de posséder une vache, cinq brebis, un hectare de grandes cultures ou 40 ares de cultures spécialisées pour avoir le titre.

Par ailleurs, les statisticiens s'interdisent de poser des questions économiques lors du recensement, même s'il s'agit d'un indicateur aussi peu intrusif que le chiffre d'affaires, comme cela se pratique couramment aux Etats-Unis ou au Canada.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'on collecte en agriculture des renseignements sur des unités économiques qui ne seraient pas répertoriées dans les autres secteurs de l'économie. Il y a en effet des salariés qui prêtent main forte pour certains travaux d'entretien de maison à leurs voisins ou des ménages, qui louent une chambre de service à des étudiants et qui ont un chiffre d'affaires de moins de 25 000 € par an.

60% font 93% du produit total agricole

La même année, le Réseau d'information comptable agricole (Rica) ne comptabilise que 296 000 exploitations qui ont un Produit brut standard (PBS) de plus de 25 000 € par an. Ce PBS est une reconstitution du chiffre d'affaires en se fondant sur les données physiques du nombre d'hectares et d'animaux.

Cela signifie donc que la différence entre ces deux chiffres, soit 93 000 « exploitations » ressortent d'une activité complémentaire et ne sont pas véritablement des entreprises. Les services statistiques estiment que ces activités ne contribuent que pour 1,6 % à la production totale de l'agriculture française. Ces exploitations auraient un produit moyen de 8 000 € par an et donc un revenu annuel de l'ordre de 2 000 €. Par ailleurs dans les 296 000 exploitations représentées par le Rica, 64 700 ont un produit compris entre 25 et 82 500 € et relèvent du régime fiscal des micro-entreprises. Ces exploitations ne produisent que 5,3 % du total et dégagent un Excédent brut d'exploitation (EBE) de 16 000 € en moyenne par an.

Il ne reste donc que 232 000 exploitations, soit 60 % du total recensé, qui ont un produit supérieur à 82 500 €. Ces entreprises réalisent 93 % du produit total agricole de la France. Cette catégorie se partage en 144 000 sociétés qui assurent 71 % du total produit et 88 000 exploitations individuelles qui réalisent 22 % du total produit.

Des exploitations 4 fois plus grandes

Faute d'observations pertinentes sur le chiffre d'affaires, il est usuel pour le secteur agricole d'évaluer la dimension économique par la surface agricole utilisée. Cette surface moyenne pour les 389 000 exploitations recensées est désormais de 69 ha. C'est quatre fois plus qu'en 1970.

On peut aussi mesurer l'activité par la main d'œuvre. Le secteur agricole emploie 758 000 personnes mais un certain nombre d'entre elles n'exercent cette activité qu'à temps partiel. Si l'on calcule l'emploi agricole en équivalent temps plein (ETP), le chiffre total de l'emploi n'est plus que de 654 000, soit 2,5 % de l'emploi total de notre pays.

Si l'on rapporte ce chiffre au nombre des exploitations recensées, on constate qu'on est toujours à des années-lumière d'une agriculture de firmes. La moyenne n'est encore que de 1,69 actif à temps plein par exploitation quand il était déjà de 1,40 en 1970. Nulle trace de dérive vers les grandes entreprises ! Il est évident que l'essentiel de cette main d'œuvre travaille dans les exploitations en sociétés soit 448 000 emplois à plein temps en 2020. Là encore, l'emploi moyen est très faible par rapport aux entreprises des autres secteurs de l'économie avec 2,8 ETP par société.

Malgré la restructuration rapide des exploitations françaises, les exploitants agricoles et les co-exploitants assurent encore la majeure partie du travail avec 446 000 ETP sur un total de 660 soit 59 %. Si l'on ajoute les autres membres de la famille, le pourcentage est encore de 67 % contre 72 % en 2010.

La part représentée par les salariés augmente d'autant. Il y a désormais 138 000 ETP de salariés permanents. C'est 10 000 de plus qu'en 2010 et 76 000 ETP de salariés temporaires. Ce n'est que 3 300 ETP de plus qu'il y a dix ans.

Le recensement de 2020 est beaucoup mieux renseigné que les précédents sur le recours à une activité extérieure. Il y aurait en effet 23 000 ETP, en particulier 14 800 dans les Cuma, 1 300 dans les ETA et 7 300 chez les autres types de prestataires de services.

[EN SAVOIR PLUS](#)